

COMMUNIQUE DE PRESSE
41ème Assemblée Générale du GESTE

L'Assemblée générale du GESTE s'est tenue aujourd'hui, mardi 7 juillet 2026, Chez TV5 Monde.

A cette occasion, six administrateurs ont été élus ou réélus :

- François Aubel, Directeur des contenus et de la stratégie éditoriale des rédactions digitales, RMC BFM (Candidat entrant, suite remplacement, Thomas Loignon)
- Valéry Gerfaut, Directeur des technologies et de l'innovation, Groupe M6 (Candidat sortant réélu)
- Maël Montarou, Directeur des partenariats stratégiques, Prisma Media (Candidat entrant suite remplacement Julian Marco)
- Laurence Pera, Directrice des partenariats stratégiques, TF1 Le Groupe (Candidate sortante réélue)
- Katia Sanerot, Directrice Générale & Associée, Louie Media (Candidate sortante réélue)
- Marion Wyss, Fondatrice et Directrice, Audiencers (Candidate entrante)

Le nouveau Bureau du GESTE sera élu lors de la première réunion du Conseil d'administration consécutive à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 9 septembre 2026.

Le GESTE poursuit son action au service des éditeurs

L'année écoulée a confirmé le rôle du GESTE dans l'accompagnement des éditeurs face aux profondes mutations technologiques, économiques et réglementaires. Plus d'une cinquantaine d'événements, ateliers et groupes de travail ont été organisés afin de partager les retours d'expérience, élaborer des positions communes et accompagner les membres sur les principaux enjeux du secteur.

En matière d'intelligence artificielle, le GESTE a consacré plus d'une dizaine d'ateliers aux enjeux liés aux enjeux liés à l'exploitation des contenus, aux modalités d'autorisation et de rémunération de leur utilisation par les systèmes d'IA, ainsi qu'aux standards émergents. Ces travaux se sont notamment traduits par **la publication de plusieurs livrables pratiques et pédagogiques** pour les éditeurs. Le GESTE a également publié, avec **Next et Médiamétrie, une étude sur les sites d'information générés par l'IA**, lancé un **Observatoire des bots et crawlers IA** et rejoint **l'IAB Tech Lab** afin de contribuer aux travaux internationaux sur les standards techniques.

Sur le plan institutionnel, le GESTE a poursuivi son action auprès des pouvoirs publics en multipliant les auditions, consultations et contributions, notamment auprès des ministères de la Culture et de Bercy dans le cadre de la concertation entre développeurs d'IA générative et ayants droit culturels. LE GESTE s'est également fortement impliqué sur la PPL Balanant relative à l'effectivité des droits voisins, a soutenu activement la PPL Darcos sur la présomption d'utilisation des contenus, a contribué aux réflexions sur les conséquences de l'IA pour les dispositifs d'aide à la presse au sein de la CPPAP, et

participé aux consultations et enquêtes de la Commission européenne sur les principaux textes et initiatives susceptibles d'avoir un impact sur les éditeurs.

En matière de protection des données, le GESTE a assuré un rôle de tête de réseau dans le cadre de la concertation de la CNIL sur les pixels de mail, en coordonnant les positions de la profession et en participant activement à l'ensemble des cycles de concertation et d'auditions, jusqu'à son audition devant le Collège. En parallèle, le GESTE a poursuivi son accompagnement des membres face aux évolutions doctrinales et aux procédures de la CNIL, tout en contribuant activement aux travaux européens relatifs à l'Omnibus numérique.

Sur le plan contentieux, l'association a poursuivi son engagement dans plusieurs dossiers majeurs, avec notamment une requête devant le Conseil d'État contre la recommandation « Pixels » de la CNIL, une intervention volontaire devant la Cour de justice de l'Union européenne, le suivi des contentieux relatifs aux grandes plateformes numériques (indemnitaires et concurrence) et l'analyse de nouvelles voies d'action susceptibles de renforcer la protection des intérêts des éditeurs.

Enfin, le GESTE a poursuivi le développement de ses travaux sectoriels en lançant une Commission Audiovisuelle et en consolidant l'activité de ses nombreuses commissions et groupes de travail (Concurrence, DPO, CTO/CDO, SEO, Audio digital, Accessibilité, Juridique, Services mobiles...) qui ont continué à accompagner les membres dans leurs réflexions et à nourrir les positions de l'association sur les grandes transformations du secteur.

À l'occasion de cette Assemblée générale, la feuille de route 2026-2027 du GESTE a également été adoptée. Celle-ci fixe les priorités de l'association autour de cinq axes : l'intelligence artificielle, la protection des données, le business et la réglementation, la concurrence et l'audio digital. Elle prévoit notamment la poursuite des travaux engagés sur la régulation de l'IA, l'observation des usages et des pratiques de scrapping, le développement de standards communs, le suivi des principaux dossiers réglementaires et contentieux, ainsi que le renforcement des travaux d'analyse et d'accompagnement des éditeurs face aux évolutions du marché.

Feuille de route accessible [ici](#)